L'ECHO DE L'ASSEN
Bulletin d'information
Février 2019

Le conseil d'administration de l'ASSEN a le plaisir de vous faire parvenir son bulletin 2019.
Comme chaque année, ce document est destiné à vous informer de l'avancement de nos projets et des actions que nous menons pour contribuer à la préservation de l'environnement en général et à l'amélioration du cadre de vie de notre village, en particulier.
Vous trouverez également un coupon d'adhésion destiné à celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient nous rejoindre dans nos démarches ou tout simplement nous soutenir.
Notre conseil d'administration vous souhaite bonne lecture et reste à votre écoute pour vos préoccupations concernant l'environnement.
Marcelle BATTIGELLI, Christian BONHOMME, Caroline BOUQUET, Gérard CARUANA, Christelle CHAMBE, Christiane CLUZEL, Nathalie DENEUVILLE SENGULEN, Olivier FAURE, Jean FONTVIEILLE, Denise JANIN, Guy JANIN, André RICHARD, Marie-Claude RIVOLLIER, Yves TAMAILLON, Alain THOLOT, Jean-Claude VALLAT

Les évènements de 2018

De nombreux évènements ont ponctué, en 2018, la vie de notre association. Voici les principaux :

- **2 mars** : ASSEN élue lauréate du prix des sociétaires par l'assemblée générale du Crédit Agricole Loire-Haute-Loire
- **23 mars :** dans le cadre de l'assemblée générale, conférence « Quelle alternative aux produits phytosanitaires chimiques pour préserver l'environnement ?» par Jean-Louis THERY et Vincent PARET, responsables d'OASIS à Saint-Just-Saint-Rambert
- Du **15 avril au 15 octobre :** recrutement de deux emplois verts sur contrat à temps partiel : Jean-Marc et Philippe
- Du **6 mai au 30 septembre** : les Puces, chaque dimanche matin : record d'affluence battu. On a refusé du monde à 5 reprises
- **2 et 3 juin** : en collaboration avec l'association Saint-Marcellin Patrimoine Vivant et dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins » : dons et trocs de plantes et de graines et visite des jardins familiaux.
- **Juin et octobre** : participation aux groupes de travail de Loire Forez Agglomération sur les bio-déchets.
- **Juin** : plantation des parcelles solidaires des jardins familiaux avec les enfants des écoles.
- **Août** : balisage de la table d'orientation.
- **11 octobre** : conférence d'Emilie BERNARD : « Réduire nos déchets : ces pratiques du passé qui reviennent à la mode »
- **13 octobre** : dons de bacs à jardiner accessibles aux personnes à mobilité réduite à l'EHPAD « Les Bleuets » et à la résidence autonomie « le Clos POMMIER ».
- **23 et 24 novembre** : dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets et en liaison avec la commune : opération broyage de végétaux.
- **24 novembre** : demi-journée nettoyage des espaces publics.
- **30 novembre**: marche de nuit du Téléthon qui a connu une participation record (144 marcheurs) et qui a permis de recueillir 500 € de dons pour l'AFM-Téléthon.

Dons et trocs de graines et de plantes

Philippe et Jean-Marc nos deux emplois verts 2018 *(Au premier plan)*

ASSEN Association de Sauvegarde de l'Environnement et de la Nature de Saint-Marcellin-en-Forez
3 rue d'Outre-l'Eau 42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ
mail : **Assenmarcellinoise42@gmail.com**
Site Internet **: https://assenmarcellinoise.weebly.com/**
Tél : 06 70 03 33 97

Economiser l'eau

Ne pas gaspiller l'eau est un des gestes essentiels pour un jardinage durable. Les réflexes anti gaspi sont simples à mettre en œuvre : il suffit d'appliquer **4 principes fondamentaux**.

1. Récupérer l'eau de pluie et n'arroser que si c'est nécessaire.

L'eau de pluie à température ambiante et peu calcaire est idéale pour vos plantations ainsi que pour vos plantes d'intérieur. Autre avantage, cette méthode écologique vous permettra de réduire vos dépenses !

2. Ameublir la terre régulièrement pour une meilleure infiltration de l'eau.

L'eau ne s'infiltre pas dans le sol et s'évapore rapidement. En cas de pluie, le risque de ravinement augmente. Sans la main de l'homme, la terre se tasse et l'eau ruisselle au lieu de pénétrer.
Travailler la terre en surface permet l'infiltration de l'eau, et l'évaporation de celle-ci sera moindre. L'ajout de paillage réduit considérablement l'évaporation de l'eau et maintient la terre humide.
C'est pourquoi une terre ameublie, nourrie et paillée donne à l'arrosage toute son efficacité. Et réduit donc les besoins en eau.

3. Arroser en dehors des heures les plus chaudes pour limiter l'évaporation.

Pour cela vous pouvez opter pour des systèmes peu consommateurs d'eau, tels que le goutte à goutte ou le tuyau micro-poreux, dotés de programmateurs.

4. Déposer du paillage afin de conserver l'humidité du sol et sa fraîcheur.

Le paillage végétal (paille, broyat, chanvre, écorces de pin ou chips de coco) est le champion toutes catégories des bonnes pratiques utiles : il limite l'évaporation de l'eau et donc l'arrosage, il évite le désherbage, il améliore la vie du sol et il évite le tassement de la terre.
Enfin, sachez qu'avant toute chose il vous faudra adapter vos cultures et vos plantes à votre situation géographique et aux conditions climatiques locales. Il existe des plantes, légumes et fleurs peu gourmands en eau : de nombreuses variétés d'annuelles et de vivaces, comme les cactées, sauge, solanum, pourpier, ficoïde, dipladénia, géranium zonal, immortelle, graminées, sedum…
Même dans nos petits jardins privés, on ne veut pas utiliser plus d'eau que nécessaire. La solution ? Redécouvrir les légumes qui ont besoin de très peu d'eau pour bien pousser, en évitant principalement les légumes-feuilles : épinards, fenouils, cardons, céleris, et les légumes-fruit : melons, aubergines, poivrons, tomates, courgettes et courges.
Commençons par les légumes racines, comme les carottes, les panais, les betteraves rouges et les topinambours : ils sont presque tous immunisés contre l'aridité. Viennent ensuite l'ail, l'échalote et l'oignon qui, une fois que leur croissance est entamée, sont assez résistants à la sécheresse. Plusieurs types de légumineuses sont également peu gourmands en eau : haricots, fèves et pois pousseront très facilement.

La plupart des légumes-feuilles, comme les salades ou les choux, nécessitent une grande quantité d'eau : on note néanmoins que les laitues batavia et la mâche n'ont, quant à elles, pas besoin d'être arrosées souvent.
Enfin, côté jardin aromatique, la sauge, le thym et le romarin sont eux aussi extrêmement résistants à la sécheresse et viendront parfumer vos plats ou vos thés tout au long de l'année, pluie ou non.

Et que l'on choisisse des légumes adaptés à la sécheresse ou non, on n'oublie pas les gestes basiques du jardinage économe en eau : pailler ses sols, récupérer l'eau de pluie, arroser tôt le matin ou tard le soir et préférer l'arrosoir au tuyau d'arrosage.

Les jardins familiaux

Merci Raphaël !

Notre ami Raphaël a dû quitter récemment Saint-Marcellin pour des raisons professionnelles. Le CA de l'ASSEN et les jardiniers souhaitent lui rendre un hommage unanime pour ce qu'il a apporté à la réalisation des jardins. Très présent, disponible, plein d'initiatives, il a été le moteur de la construction des abris, de la serre, des plantations d'arbres et d'arbustes.
Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et le remercions pour tout ce qu'il nous a apporté.

Les enfants aux jardins

Comme l'an passé, les enfants des écoles sont venus aux jardins. Ils ont, cette année, planté tomates, poivrons, aubergines et salades sur les parcelles solidaires et ont contribué ainsi à alimenter en légumes bio de qualité la maison de retraite.

Des bacs à jardiner pour les seniors

L'ASSEN a décidé de consacrer les 700 € du prix attribué par le Crédit Agricole à l'achat de bacs à jardiner accessibles aux personnes à mobilité réduites de l'EHPAD « les Bleuets » et de la résidence autonomie « Le Clos Pommier ».
Ces bacs permettront aux résidents de jardiner (petits légumes, fleurs et herbes aromatiques) en restant debout ou assis sur un fauteuil roulant.

La bonne terre de jardin apportée par les jardiniers de l'ASSEN leur permettra de retrouver leur passion d'antan

Opération broyage

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, l'ASSEN a mis en place, en liaison avec Loire Forez et la Mairie, une opération « broyage des végétaux ». Cela a permis aux marcellinois qui le souhaitaient, d'éviter un voyage fastidieux à la déchèterie en broyant leurs produits d'élagage sur place et, s'ils le souhaitaient, de récupérer le broyat pour leurs plates-bandes et leurs jardins potagers.

Le broyeur de la municipalité a été installé pendant deux jours devant les jardins familiaux et a eu de nombreux visiteurs.
L'ASSEN a demandé à Jean-Marc, emploi vert de l'été, de venir l'aider dans cette tâche

L'Assemblée générale 2019

Elle aura lieu le 15 mars 2019, à partir de 20h, salle Aristide Briand.
Au programme, après les présentations statutaires classiques (et rapides), M. Sébastien TEYSSIER représentant la **Ligue de Protection des Oiseaux** (LPO) de la Loire, nous présentera cet organisme suivi d'un exposé sur le thème :

Préserver la biodiversité : comment chacun peut-il agir au quotidien ?

Entrée gratuite et ouverte à tous. A l'issue de la réunion vous pourrez discuter avec les membres de l'association et l'intervenant autour du pot de l'amitié.

Cette AG sera l'occasion de renouveler un tiers des membres du conseil d'administration. **Nous lançons un appel aux bonnes volontés pour nous rejoindre au conseil d'administration au sein d'une équipe sympathique et très motivée.**

Les Puces 2018 : un record !

Plus de 3000 exposants, des milliers de visiteurs, les Puces 2018 ont été un cru exceptionnel. Aidée par de nombreux bénévoles, ainsi que par Philippe et Jean-Marc, nos emplois verts de l'année, l'ASSEN a pu, grâce à cette manifestation contribuer largement à l'animation de notre village. Toutes les ressources sont affectées à des actions d'intérêt collectif.
Il faut rappeler que ces Puces sont le moyen de donner une deuxième vie (voire plus) aux objets tout en permettant aux acheteurs de les acheter à prix raisonnable.
Les chineurs viennent de plus en plus loin, signe de la renommée de cette manifestation qui fêtera en 2019 sa vingtième année d'existence.

Quand les hirondelles ne feront plus le printemps

Etats-Unis, Septembre 1962, une bombe explose !
Une bombe non violente, puisqu'il ne s'agit que d'un livre qui vient d'être publié ! Celui de **Rachel Carson**, biologiste, écrivaine et pionnière de la pensée écologiste moderne. Dans ce livre, intitulé **"Printemps silencieux"**, la biologiste dénonce les méthodes de l'agriculture intensive et l'usage croissant des **pesticides**. Elle nous prévient que, dans un futur proche, les campagnes ne seront plus que des lieux de production intensive contrôlés par l'industrie agrochimique. Déconnectées progressivement de la nature, elles deviendront silencieuses, privées de **biodiversité et du chant des oiseaux au printemps** …
Aussitôt les lobbys réagissent et, pour les grands groupes agrochimiques de l'époque (Monsanto, Velsicol Chemical Corporation, Du Pont de Nemours, etc…), Carson est une hystérique qui n'anticipe pas les besoins des consommateurs ! L'utilisation des pesticides et autres produits "*phytosanitaires* ou *phytopharmaceutiques*" (les mal nommés !!) doit être encouragée, elle est nécessaire au bien-être de l'humanité !
Le règne des **biocides** (littéralement produits qui "tuent la vie" : herbicides, insecticides, fongicides, nématicides, …) commence. Il n'est pas près de s'arrêter…

Principales causes du déclin de la biodiversité
- agriculture intensive et usage massif de biocides
- déforestation / destruction des habitats
- pollution (métaux lourds, hydrocarbures, perturbateurs endocriniens, …)
- Surpêche
- réchauffement climatique
- l'explosion démographique humaine

France, Décembre 2018, une deuxième bombe : "**Les chiffres clés de la biodiversité – Edition 2018**", publiés par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire !
Selon ce rapport "***l'érosion de la biodiversité, que ce soit à l'échelle locale ou mondiale, constitue l'une des principales menaces auxquelles est confrontée l'humanité***". Rachel Carson aurait donc eu raison ? Elle avait tiré le signal d'alarme il y a près de 60 ans !
Entre ces deux bombes, de très nombreux travaux scientifiques ont été publiés. Tous aboutissent à la même conclusion**, nous vivons actuellement une période d'extinction massive des espèces animales et végétales**. Les responsables : les biocides, mais pas seulement. Les premiers touchés : les **insectes**, principaux ennemis et premières victimes de l'agriculture "moderne", mais pas seulement. Effectivement, des insectes dépendent beaucoup de **plantes**, qui leur confient leur pollinisation et bien sûr aussi, les **animaux insectivores** (oiseaux, chauves-souris, hérissons, batraciens, ….), qui les consomment. La disparition des uns, entraine inéluctablement la disparition des autres ! Mais les chaines alimentaires ne s'arrêtent pas aux insectivores et la **spirale du déclin de la biodiversité** est désormais solidement amorcée, espérons qu'il ne soit pas déjà trop tard pour "limiter la casse".

L'ASSEN tient donc à alerter. Nous laissons une très lourde ardoise à nos enfants et petits-enfants ; à nous de chercher à l'alléger, sachant qu'ils n'auront d'autre choix que de la payer, s'ils comptent encore voir les hirondelles annoncer leurs printemps …. et profiter longtemps de la belle campagne marcellinoise !

Les plans « Ecophyto » : des échecs ?

En réponse à l'inquiétude concernant l'usage des biocides sur la biodiversité et la santé publique, le Grenelle de l'Environnement de 2008 a proposé la mise en place d'un "plan Ecophyto", visant à réduire de 50% l'usage de ces produits à l'horizon 2018. Premiers résultats : **une augmentation de 12% entre 2009 et 2016 !!**
Un second plan "Ecophyto 2", moins ambitieux, requalifié ensuite en "Ecophyto 2+", a donc été mis en place, repoussant les objectifs de réduction de 50% des pesticides à 2025. Ce plan sera-t-il plus efficace que le précédent ? Le rejet par l'Assemblée Nationale, en septembre 2018, de l'inscription dans la loi de l'interdiction du glyphosate, et les dérogations possibles pour l'utilisation des néonicotinoïdes (principaux responsables du déclin des abeilles et "interdits" depuis septembre 2018) ne nous permet pas d'être optimistes ! **Les lobbys de l'agrochimie ne sont pas près de baisser les bras et ils vendront très cher leur peau …**

L'extinction de masse en quelques chiffres

Grands poissons prédateurs (thon, morue, espadon,...) dans les océans, depuis 50 ans : **-90%**

Insectes volants en Europe, depuis 1989 : **-75%**

Chauves-souris en France, depuis 2006 : -**38%**

Oiseaux inféodés aux milieux agricoles en France, depuis 1989 : **-33%**

15% d'espèces de plantes sont, en 2019, en danger d'extinction en France métropolitaine

Hérissons en France, depuis 2000 : **-65% !**

Diminution, dans le monde, des populations de vertébrés (mammifères, oiseaux, poissons, reptiles, amphibiens) depuis 1970 :
- 60% !

+ 5,4 Milliards : c'est l'augmentation du nombre d'habitants sur terre depuis 1945

Et nous, que faisons-nous pour sauver notre planète ?

L'écologie n'est plus, depuis longtemps, une affaire de marginaux utopistes. La réalité nous a rattrapés : réchauffement climatique, déclin de la biodiversité, développement des affections liées à la pollution, à l'utilisation de produits chimiques, au laisser-aller ambiant sont, malheureusement, devenus des constats accablants.
Les résolutions solennelles prises à l'issue de colloques internationaux sont certes nécessaires à condition qu'elles soient suivies d'effet. Ce n'est pas le cas des accords de Paris de 2015 signés à l'issue de la COP 21: retrait des Etats-Unis, non respect par la France de ses objectifs de réduction de CO2. Fin 2018, **seuls 17 pays sur les 196 signataires** ont tenu leurs engagements !!!!.
Face à cela, nous avons la possibilité d'utiliser tout l'arsenal des outils dont disposent les citoyens d'une démocratie : pétitions, manifestations, bulletin de vote, recours judiciaires, etc. (plus de 2 millions de personnes ont signé la pétition de soutien à 4 ONG qui ont attaqué l'Etat Français pour inaction climatique : cf : https://laffairedusiecle.net/).
Mais nous devons avoir conscience du rôle que nous jouons dans le développement de beaucoup de ces pollutions en tant que consommateurs et citoyens. Les pollueurs travaillent pour nous, pour satisfaire nos besoins (spontanés ou suscités). L'achat et l'utilisation sans discernement de produits obtenus en polluant l'environnement justifie la production de produits polluant l'environnement.
C'est pourquoi nous avons un rôle important à jouer en évoluant dans nos choix et dans nos pratiques. Des initiatives, comme « un geste écologique par jour », peuvent certainement nous y aider. Par exemple :

Y avez-vous pensé ?

Pour beaucoup d'habitants de notre commune, le temps pour faire un aller et retour au bourg, à pied ou à vélo, est équivalent à celui de la voiture (sortie du garage, trajets, recherche d'un parking, zone bleue, etc.) et c'est meilleur pour la santé !
Pour des achats en faible quantité, le coût réel de l'aller et retour en voiture au supermarché peut être supérieur à l'économie réalisée par rapport au commerce local.

Pour le quotidien : l'achat de produits en vrac, l'utilisation d'emballages renouvelables, le choix de produits les plus naturels possible compte-tenu de ses moyens, le choix des circuits courts, le tri des déchets, le compostage des bio déchets…
Pour les vêtements : le recours aux friperies, aux vides greniers, aux bourses d'échanges (le « vintage » est redevenu à la mode), notamment pour les enfants dont les habits sont si chers et leur vont si peu de temps. Il faut savoir que « la mode » est la deuxième industrie la plus polluante après celle de l'énergie.
Pour les transports : en privilégiant chaque fois que c'est possible la marche à pied, le vélo, les transports collectifs (bus, train, covoiturage), et en limitant sa vitesse.
Pour le jardin : limiter les tontes, maitriser l'arrosage, pailler massifs, potagers et plates-bandes, laisser un espace nature, installer des hôtels à insectes, des nichoirs, laisser des haies, voire installer une mare…
Et même pour se soigner : éviter l'automédication, le recours hors ordonnance à des substances chimiques, privilégier les médicaments de confort naturels et la prévention : ne dit-on pas : « il vaut mieux prévenir que guérir » ?

Nous avons tous un rôle à jouer pour l'avenir de nos enfants et leurs conditions de vie.

*Voir l'ouvrage de **Karen Christensen** « un geste écologique par jour … pour sauver notre planète » (Greenpeace. Le courrier du livre).*

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne fait pas.

Dans son optique de sauvegarde de l'environnement et de la nature, l'ASSEN a participé à la semaine européenne de réduction des déchets en novembre 2018 en proposant une opération de broyage des déchets verts au sein du village de Saint-Marcellin en Forez, aux jardins de l'ASSEN. L'association avait également anticipé cet évènement en invitant dès le mois d'octobre Émilie Bernard. Cette conférencière nous a brillamment exposé quelques pistes sur le thème « Réduire nos déchets : ces pratiques du passé qui reviennent à la mode ». Vous pouvez consulter notre site https://assenmarcellinoise.weebly.com/ pour plus de détails.
Mais retenons ici l'essentiel : **Réduire ses déchets est à la portée de tous**. Garder en tête l'objectif « zéro déchet » et commencer par ce qui vous semble le plus simple, le plus adapté à votre quotidien. Nous avons tous chez nous de multiples **récipients réutilisables** : des bocaux, bouteilles et pots en verre. Au lieu de les jeter, même si c'est dans le bac de recyclage, lavez les et réutilisez les.

De plus en plus de magasins (pas seulement bio) proposent la **vente en vrac**. Puisque vous prenez déjà vos cabas ou paniers pour faire les courses, il suffit simplement de les compléter avec des **sachets en tissu lavables et réutilisables**, ou même avec vos boites à peser avant de se servir (faire la tare). Même les **commerçants de proximité** sont de moins en moins surpris que l'on vienne avec nos contenants pour acheter leurs produits. Osez ! Il suffit d'**un sourire et de quelques mots** pour parler de cette démarche et convaincre. Et qui sait, par l'exemple, nous aurons peut-être la satisfaction de « contaminer » d'autres personnes**. Rêvons de ne plus crouler sous les emballages et de ne plus avoir de poubelles jaunes qui débordent.**

Cultiver des légumes sur son balcon, sur sa terrasse tout en fleurissant

Sur un rebord de fenêtre, vous pourrez grappiller quelques petites tomates et aromatiques. Et sur une terrasse ou un grand balcon, vous pourrez faire de vraies récoltes. Un plaisir à ne pas manquer ! Les fruits et légumes cultivés soi-même avec amour ont un goût bien meilleur !

Avec de bons bacs, pots, de toutes tailles et aux couleurs variées sans oublier un entretien adapté, salades, poivrons, piments, radis, épinards, aromates … peuvent aussi être cultivés dans un espace restreint à la condition d'utiliser un terreau riche. Vous pouvez également mélanger de la terre de jardin au terreau, à parts égales. Vous obtiendrez de bons résultats. En revanche, n'utilisez pas de terre de bruyère pure car elle n'est pas nutritive.

Les plus classiques, comme les tomates, les pommes de terre, les carottes et les salades viennent bien en pot, si le volume est assez grand. Les légumes qui exigent une terre riche, comme les choux et les courges (courgettes, potiron, potimarron, etc.), ne donnent que s'ils sont cultivés dans un grand pot, c'est-à-dire que chaque plant dispose d'au moins 30 l de terreau pour lui seul. Les salades, épinards et autres roquettes sont plus adaptés au manque de lumière que les légumes charnus, surtout ceux se formant à partir d'une fleur (tomates, etc.). **Les tomates, surtout les variétés à petits fruits, ne sont pas réservées au potager et à la pleine terre. Elles poussent très bien en pot ou en jardinière, sur un balcon ou une terrasse bien exposée au soleil du midi ou de l'après-midi. La récolte se montre parfois même très abondante…**

Par ailleurs, dans un très gros pot ou une jardinière, on peut marier un pied de tomate avec quelques plants d'œillets d'Inde et de basilic à petites ou grandes feuilles. Dans un pot profond on peut repiquer une aubergine, un poivron et semer des capucines. On peut aussi planter des petits fruitiers et des fraisiers. Plus particulièrement des fraisiers remontants à fleurs « roses » qui sont dotés d'une végétation compacte, ce qui procure une incroyable cascade de fruits en suspension ! De plus on peut accompagner les fraisiers de plantes aromatiques comme le **basilic**, qui est un allié naturel de la fraise !

En ce qui concerne la culture des fleurs, nous vous invitons à planter des fleurs comestibles car c'est toujours un plaisir d'avoir des fleurs fraîches sous la main pour décorer les assiettes…
Voici quatre variétés comestibles à cultiver sur son balcon ou sur le rebord de la fenêtre de la cuisine :
Les tulbaghias (ail sauvage), très élégantes, se cultivent très bien en pots, dans une terre riche et bien drainée. Les bulbes se plantent au printemps et de délicates fleurs tubulaires violettes apparaissent en juillet pour tout l'été.
Les hémérocalles, des fleurs au goût sucré, comestibles, faciles à cultiver sur le balcon. Elles ont simplement besoin d'être plantées dans des jardinières profondes, les hémérocalles sont de magnifiques fleurs en forme de lys qui se déclinent dans plusieurs couleurs (blanches, jaunes, roses, oranges ou rouges) !
Les capucines, attirent les pucerons et les tiennent éloignés des autres plantes. Les capucines n'en sont pas moins de très belles fleurs dont les feuilles rondes et les fleurs orangées font merveille dans les jardinières du balcon.
Les soucis, au goût piquant, sont faciles à cultiver en pots sur le balcon ou le rebord de la fenêtre. Exposés au soleil, dans une terre bien drainée, ils offrent une floraison éclatante du printemps à l'automne.

Enfin, on peut installer les plantations (herbes aromatiques, plantes médicinales fleurs,…) suspendues les unes au-dessus des autres et cacher, par exemple, un mur gris, triste… et apporter ainsi une touche moderne, attirer les regards contemplatifs et donner des envies…
Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de « la ferme Sainte Marthe » qui produit des semences et des plants bio (https://www.fermedesaintemarthe.com/ :) : vous y trouverez de nombreux conseils intéressants.

Le bief : où en sommes nous ?

Nous avons peu d'information sur l'avancement du projet. Tout ce que nous pouvons constater, c'est qu'après les 5 mois d'arrêt de tout prélèvement dans la Mare en 2017 (y compris pour l'usine d'eau potable), l'année 2018 a été encore plus défavorable avec 6 mois d'arrêt pour cause de débit insuffisant. La prise d'eau s'est ensablée, le bief s'est dégradé et a été envahi par la végétation, ce qui compromet gravement son fonctionnement ultérieur. Pourtant, on peut y constater encore des zones dans lesquelles poussent les roseaux, ce qui prouve que c'est un milieu humide intéressant au plan écologique.
Il est navrant de constater que, malgré notre mobilisation et celle du conseil municipal unanime, notre bief est à l'abandon.
C'est un peu de l'histoire de notre commune qui disparait avec lui.

Le paradoxe de la lessive

Laver ce qui est sale et non pas salir notre planète : les bidons, cartons et autres « balls » vendus dans le commerce de la grande distribution nous promettent toujours plus de propreté. Malheureusement en voulant rendre notre linge impeccable à grand renfort de multiples adjuvants, nous polluons notre environnement !
Nous vous proposons une petite recette extrêmement facile et rapide à faire pour obtenir une lessive moins chimique, plus naturelle et avec la même efficacité :

Ingrédients	Avec robot ménager type « Thermomix »	Méthode artisanale
- 50 g de savon de Marseille pur bio à râper ou en paillettes si vous n'avez pas de robot, ni de gros bras musclés - 3 litres d'eau. - 6 cuillères à soupe de bicarbonate de soude. **Coût de revient :** **0,61€ le litre** **Une belle économie !** 	1- **Couper le savon** pour avoir 50 g. Il n'est pas si dur. Le mixer 10 sec/ vitesse 9 2- Ajouter dans le bol 1 l d'eau et **chauffer** 10 min/90°/ vitesse 1 3- **Verser le bicarbonate et mélanger** 10 sec /vit 3. Il se produit une réaction chimique, c'est normal. Vous allez avoir **beaucoup de mousse**. 4- Quand la mousse a diminué (5 minutes environ) **ajouter ensuite 1 l d'eau** et 40 à 60 **gouttes d'huile essentielle** de votre choix. Mixer 30 sec/ vit 3. 5- Transvaser cette préparation dans **un bidon de 3 l** et mettre de l'eau pour le remplir jusqu'en haut. 6- Le **secouer** énergiquement. 7- **À chaque utilisation**, secouer un peu le bidon. Utiliser 1 boule de lessive pour 7kg. Pour un **effet anti calcaire mettre 1/3 de verre à moutarde de vinaigre blanc** dans le bac pour l'adoucissant.	1- **Couper le savon** pour avoir 50 g ou le râper avec l'économe ou une râpe. 2- Ajouter dans une **casserole** 1 l d'eau les paillettes de savon, chauffer et laisser **fondre le savon en mélangeant**. 3- Verser le **bicarbonate** et mélanger à la cuillère dans la casserole. Il se produit une réaction chimique, c'est normal. 4- Lorsque cela refroidit, ajouter ensuite 1 l d'**eau** et 40 à 60 gouttes **d'huile essentielle de votre choix pour parfumer le linge et mélanger**. 5- Transvaser cette préparation dans un **bidon de 3 l** et mettre de l'eau pour le remplir jusqu'en haut. 6- Le **secouer** énergiquement. 7- **À chaque utilisation**, secouer un peu le bidon. Utiliser 1 verre de lessive pour 7kg. Pour un effet anti calcaire et un **linge plus doux, mettre 1/3 de verre à moutarde de vinaigre blanc** dans le bac pour l'adoucissant.

Testé et approuvé : le linge est impeccable aussi bien pour le blanc que pour les couleurs !
Les produits ménagers maison : c'est tellement simple, rapide et surtout moins coûteux que de les acheter dans le commerce. En plus d'être économique, c'est écologique, alors à vous de jouer . . .

Nous avons besoin de votre avis et de votre soutien : n'hésitez pas à vous adresser à un membre du conseil d'administration pour lui faire part de vos suggestions et de vos remarques. Vous pouvez également présenter votre candidature au conseil d'administration lors de la prochaine assemblée générale (le 15 mars 2019)

Apporter son écot, même modeste, au respect de l'environnement et du cadre de vie c'est contribuer à la préservation de l'avenir de notre planète.

« *La sagesse de la terre est une complicité totale entre l'homme et son environnement* »

(Pierre -Jackez HELIAS)

Venez nous rejoindre en nous retournant le bulletin d'adhésion au titre de 2019.

(Chaque adhérent a droit à une récupération d'encombrants entre mai et octobre)

Mme/M Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Mail : .....

Adhère à l'ASSEN au titre de l'année 2019 et verse la somme de ….. € (montant **minimum** de cotisation 5 € par personne) au titre de sa cotisation annuelle.

Bulletin à retourner (ou à déposer dans la boîte aux lettres) , avec le montant de la cotisation ,à :
ASSEN *Association de Sauvegarde de L'Environnement et de la Nature de Saint-Marcellin-en-Forez*
3 rue d'Outre-l'Eau 42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ

Réalisé par nos soins. Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique